

LE GRAND LAC DE NAUSSAC

Langogne et sa région

Fiche pratique « Activités nautiques & d'eau vive »

Les activités d'eau au Lac de Naussac et en rivières

Au **Lac de Naussac** plusieurs activités nautiques se pratiquent :

- soit avec son propre matériel
- soit avec du matériel loué
- soit en autonomie
- soit avec un professeur (cours individuels ou collectifs - stages)

Activités pratiquées : planche à voile, canoë, kayak, catamaran, optimist, paddle, barques et kite-surf...

Locations proposées : planche à voile, canoë, kayak, catamaran, optimist, paddle, bateau électriques.

Sur le **petit lac** locations proposées de pédalos, baignade surveillée : **6 juillet au 23 août**, du lundi au samedi de 13h à 18h et le dimanche de 13h30 à 18h

Sur la **rivière Allier** : plusieurs activités d'eau vive se pratiquent :

- soit en autonomie avec son matériel mais il faut être expérimenté par rapport au classement de la rivière, soit encadrées

Activités pratiquées : rafting, canoë, hydrospeed, rando-canoë, canyoning



ACTIVITES NAUTIQUES

1) Base nautique RONDIN PARC & Base nautique NAUSSAC

Côte sauvage – Hameau de Palherès à Rocles / Lac de Naussac 48300 Langogne

04 66 69 50 46 <https://www.rondinparc.com>

Tarifs des locations – réservation obligatoire	1 h	1/2 j	1 j
Planche à voile	15 €	40 €	
Canoë / Paddle / Kayak	15 €	40 €	
Paddle géant (4/6 places)	50 €		
Pédalo (4 places)	20 €		
Bateau électrique (sans permis 5 places)	40 €		
Catamaran (Hobbie cat 15)	40 €	100€	150€
Catamaran (hobbie cat Teddy 14)	35 €	90 €	150 €

Stages de Catamaran ou planche à voile ou Optimist (Base du Rondin) Réservation obligatoire	3 jours	5 jours
2h / jour : 3 jours : lundi, mardi, mercredi max. 10 pers. / Inscription le lundi matin au plus tard.	80 €/pers.	
2h / jour : 5 jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi max. 10 pers. / Inscription le lundi matin au plus tard.		120 €/pers.

2) Restaurant L'OASIS

Mas d'Armand, petit lac : 04 66 69 22 54

Location de pédalos (2 places) 6€ la ½ h et 10€ l'h

Location de pédalos (4 places) 9€ la ½ h et 14 € l'h

Location de paddle de 5€ à 25€

Location de barques de 10€ à 25€

3) Régates sur le Lac de Naussac

- 26-27 & 28 juin **National Weta**, Championnat de France de la classe Weta, trimaran en simple ou en double. Le Weta est un trimaran de 4,4 m. de long pour un poids de 125 kg. Il se pratique en équipage double ou en simple. Le bateau est muni de 3 voiles, une grand voile, un foc et un spi asymétrique. Il donne lieu à des régates très disputées.

- 11-12 & 13 juillet **Classe A-Naussac**, régates de classe A, catamarans en solitaire.

- 15 août **6 heures de Naussac**, Régate tous supports, PAV, dériveurs, catamarans, trimarans, régates festive ouverte à tous.

- 29 & 30 août **Régate des fleurs**, régates inter série de dériveurs

ACTIVITES D'EAU VIVE

Legrand Plein Air

04 66 69 14 04 / 06 07 21 46 98 <http://www.rafting-canyon.com>

Réservation obligatoire – Rdv directement sur le lieu de pratique

Sortie encadrée - Avril à Octobre Rafting – Canoë gonflable	Journée	½ journée
Les parcours sur l'Allier : 50 km de rivière de Langogne à Prades. - de Langogne à St-Etienne du Vigan : 5 km, classe II : découverte - de St-Etienne du Vigan au Pont de Jonchère : 6 km, classe III et IV : sportif - du Pont de Jonchère à Chapeauroux : 12 km, classe III, IV et V : sportif - de Chapeauroux à Alleyras : 20 km, classe II et III : découverte - de Monistrol d'Allier à Prades : 12 km, classe III : découverte et sportif	55 €/pers. parcours découverte 65 €/pers. parcours sportif	45 €/pers. parcours découverte
Pour ces activités d' eaux-vives prévoir son maillot de bain, chaussures couvertes types tennis, attaches lunettes au besoin et K-way. Le pique-nique , non fourni, sera à conditionner dans des bidons étanches, alors pensez pratique et incassable car ça va secouer ! Suivant les parcours choisis, en fonction des niveaux d'eau, le transport peut varier de 15 minutes à 50 minutes.		

Hydro Speed	Par Pers.
Découverte	45 € ½ journée
Sportif	60 € ½ journée

Canyoning	Par pers.	Par pers.
Lieu de pratique : gorges du Chassezac, de la Borne...	60 € journée	45 € ½ journée
Suivant les parcours choisis, en fonction des niveaux d'eau, le transport peut varier de 15 minutes à 50 minutes.		

Règlementation sur l'Allier : Sur l'Allier et ses affluents la pratique des sports d'eaux vives est réglementée par : l'arrêté Préfectoral D2-B1/96/172 b.

Extraits : Horaires de navigation autorisés : de 10h à 18h30 ; Période de navigation autorisée : du 1er avril au 14 octobre inclus ; Points d'embarquement et de débarquement : les mises à l'eau ou les sorties d'eau des embarcations de toute nature ne pourront s'effectuer qu'aux emplacements signalés par des panneaux spécifiques. Consignes générales : difficultés de navigation allant de la classe I (facile), à la classe IV (très difficile).

Ne naviguez jamais seul / Portez des équipements de sécurité : gilets de sauvetage, casques, ... / Respectez les pêcheurs / Respectez la faune, la végétation et les berges / N'abandonnez pas vos débris / N'allumez pas de feux / Attention, le camping sauvage est interdit sur la plupart des communes du territoire.